

MONSIEUR JENNINGS, L'INSTITUT FRANKLIN ET LA DACTYLOSCOPIE

par le Dr Robert HEINDL,

Président de l'Office Central de Police au Ministère bavarois de l'Intérieur, Munich.

Un périodique scientifique très répandu en Allemagne a reproduit récemment un article paru dans le « Journal of the Franklin Institute », numéro de juin 1939, article qui nécessite une mise au point. Cet article peut en effet donner l'impression erronée que le procédé des empreintes digitales, utilisé par la police, repose sur une doctrine dont l'exactitude ne vient d'être démontrée que maintenant, et ceci par un Américain, M. Jennings.

Cela ne s'est certes pas passé ainsi ! Lorsqu'en 1903 je proposai l'introduction de la dactyloscopie dans les services de police en Allemagne, lors de l'exposé que je fis aux directeurs de police de Munich, Dresde, Hambourg et au président de police de Berlin, j'avais déjà en mains la preuve que M. Jennings prétend nous fournir maintenant.

Voyons d'abord ce que nous apprend l'article paru dans le périodique allemand :

« On a souvent objecté à la méthode d'identification par les empreintes digitales que le dessin des lignes, caractérisant un individu peut être sujet, au cours des années, à des modifications importantes. L'Institut Franklin à Washington publie maintenant la reproduction de deux empreintes de mains, qui ont été mises à sa disposition par un de ses plus anciens membres. Mister Jennings, qui fit deux empreintes de sa main à cinquante ans d'intervalle, raconte ce qui suit : Alors jeune membre de la société scientifique, il prit part, après une séance, à une conversation à bâtons rompus au cours de laquelle il fut question de l'inaltérabilité du dessin des

lignes de la main. Il entendit dire que ces lignes caractéristiques se forment déjà au cours du quatrième mois de l'évolution de l'embryon et qu'au cours de l'existence elles ne subiraient plus de modifications décisives. Le même jour, soit le 19 avril 1887, il confectionna une empreinte de sa main et la conserva soigneusement. Exactement cinquante ans plus tard il fit une nouvelle empreinte et l'examen démontra que même après une période aussi prolongée le dessin des lignes de la main reste inchangé. On ne connaît aucun autre cas où deux empreintes de la même main, prises à si grand intervalle, comme celles de Mister Jennings, puissent être comparées. »

Ceci dit, en ce qui concerne cet article, cité textuellement et *in extenso*, que doit-on y répondre ?

On doit répondre que l'anthropologue Welker (à cette époque privat-docent à l'Université de Giessen) prit en 1856 (soit 31 ans avant Jennings) des empreintes de sa main, opération qu'il répéta à l'âge de 75 ans, en 1897, peu avant sa mort. L'empreinte de 1856 et celle de 1897 furent reproduites en 1898 dans les Archives d'anthropologie, 25-29.

Ces éléments comparatifs existaient déjà lorsqu'en 1902 je proposai l'enregistrement dactyloscopique en Allemagne et je n'étais nullement réduit à me baser sur de vagues suppositions. Il en résulte qu'il existe un « autre cas » que celui de Jennings, cas beaucoup plus ancien. L'intervalle entre les deux prises d'empreintes n'est évidemment chez Welker que d'un peu plus de 40 ans alors

qu'il est de 50 ans chez Jennings. Mais je suppose que Jennings et l'Institut Franklin n'attachent pas une importance décisive au laps de temps séparant les deux prises d'empreinte. Car chaque physiologue ou anthropologue pourra confirmer que pour l'administration de la preuve il est indifférent que l'intervalle soit de 40 ou de 50 ans.

Les empreintes prises par Welker et Jennings, dans le but de les comparer, n'offrent qu'un intérêt secondaire si l'on songe qu'il existait déjà en Asie, à cette époque, un matériel important d'empreintes digitales, comparées et trouvées identiques, prises à des âges différents du sujet dactyloscopié. Lorsque je fis ma proposition en 1903 j'avais connaissance de l'existence de ces empreintes et ce par un rapport du général anglais C. Shahan, Surveyor General of India. De ce rapport il appert qu'aux Indes, de 1897 à 1899, plus de 1000 personnes furent identifiées par la comparaison de leurs empreintes malgré qu'elles aient décliné de faux états-civils.

Mais même ces 1000 identifications signifient peu de chose, comparées aux millions de cas pour lesquels les Chinois, déjà à cette époque, employaient la comparaison digitale pour l'identification. En 1909-1910, venant des mers du Sud, j'interrompis mon voyage pour me rendre en Chine. Il s'agissait somme toute d'un pèlerinage au « berceau de la dactyloscopie ». Je fis paraître plus tard, dans un gros volume, ce que je pus retrouver avec l'aide d'interprètes dans les antiques bibliothèques chinoises. Celui qui se donne la peine de compulser mon livre, apprendra que les Chinois dactyloscopiaient déjà à l'époque Tang (années 618 à 906 de l'ère chrétienne), que les « hua-chi » (empreintes digitales) se faisaient à l'époque Sung (années 960 à 1278) et que les empreintes digitales (à l'encre de Chine et non à l'encre d'imprimerie que nous

employons) ont été utilisées jusqu'à nos jours par les Chinois pour découvrir et empêcher les fraudes d'états-civils.

Nous, Européens et Américains, qui sommes si fiers de notre mission de guides scientifiques, nous sommes arrivés fort en retard. Jennings, avec ses empreintes digitales, n'est nullement un pionnier, tel que le dépeint le périodique allemand.

Il me paraît curieux que Jennings prétende avoir appris déjà le 19 avril 1887, que les lignes papillaires de la main se forment au quatrième mois de l'évolution embryonnaire. Ne s'agit-il pas d'une erreur de mémoire ?

Jusqu'à la parution de mon livre « Système et pratique de la dactyloscopie » (Berlin, De Gruyter & Cie, 1921), le sixième mois était toujours indiqué dans la littérature spécialisée comme étant celui où les lignes papillaires font leur apparition.

J'ai effectué, en 1915, un examen systématique et en série d'embryons humains aux différents stades de croissance. On constata, d'après les microphotogrammes que je fis alors, et que je publiai plus tard dans « Système et pratique de la dactyloscopie » (fig. 25 à 27, 29 à 36, 1^{re} édition) que les premières traces de lignes papillaires apparaissaient déjà au cours du quatrième mois.

De plus j'avais fait paraître dans mon livre la reproduction d'un morceau d'épiderme du doigt d'un embryon de 3 1/2 mois montrant des lignes papillaires, pièce qui déjà en 1887, fut préparée et reproduite par Blaschko, ainsi que je l'indiquai. Blaschko n'a pas découvert et disserté sur ce cas au point de vue dactyloscopique ou de l'intangibilité du dessin des lignes papillaires, mais s'en est servi pour illustrer un tout autre problème. Mais surtout Blaschko ne fit part de sa découverte qu'à fin 1887. Comment Jennings pouvait-il déjà en parler le 19 avril 1887 ?

(Die Neue Polizei, Munich.)